



POSTULAT

Auteur SVPO, par Daniela Pollinger et Paul Biffiger
Objet Pour le maintien d'un service de sauvetage dans le Mattertal
Date 12/03/2023
Numéro 2023.03.025

Franz und Fränzi Zenklusen assurent depuis 1978 le service de sauvetage dans le Mattertal, garantissant ainsi une prise en charge de qualité et des secours rapides aux personnes accidentées, malades ou en situation de danger. Le 3 mars 2023, l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS) a annoncé que le service de sauvetage du Mattertal allait cesser son activité à fin mars 2023. Une telle décision aurait pour effet de péjorer considérablement la prise en charge médicale dans le Mattertal.

Avec ses 3 500 habitants et plus de 6 000 lits commerciaux à Grächen, St. Niklaus et Herbriggen, la région du Mattertal a besoin d'un service d'ambulance professionnel. Les autres services de sauvetage du Haut-Valais ne disposent pas des capacités nécessaires pour couvrir l'ensemble du Mattertal, d'autant que le « Rettungsdienst » du Mattertal intervient plus de 60 fois par an à Zermatt.

Si le service de sauvetage du Mattertal devait être supprimé, il s'écoulerait beaucoup trop de temps entre le moment où une alerte serait lancée et l'arrivée des sauveteurs auprès du patient, et le délai d'intervention de 20 minutes ne pourrait être respecté. Une détérioration de la prise en charge médicale est inacceptable!

Conclusion

Le Conseil d'État est prié de garantir une prise en charge médicale optimale dans le Mattertal et de permettre l'exploitation d'un service de sauvetage dans le Mattertal à partir du 1er avril 2023 également.